Le magazine des Tassilunois

P 06

Le budget 2023 : des ressources préservées pour la suite du plan de mandat

P 12

Zoom sur la Maison des Familles

P 15

Top départ pour le projet d'aménagement du Parc public de la Raude

> Mars 2023

79



RETOUR EN IMAGES SUR LA SOIRÉE DES VŒUX

Vous étiez plus de **500 participants** lors de la cérémonie des vœux aux habitants, organisée après 3 ans d'absence en raison de la crise sanitaire! L'occasion de partager un moment convivial et de mettre à l'honneur **3 Tassilunois** particulièrement investis dans notre commune (**Bénédicte PONCET**, Mix coworking, **Philippe JAVEL**, association Lyon-Ukraine, **Lucette LEMONON**, MJC).









© Pierre-Aymeric Dillies

En 2023, cap sur les projets!

Du concret, et une politique pragmatique, c'est tout le sens des actions que nous mettons en place pour vous, avec l'équipe municipale qui m'entoure. Nous engageons des investissements mûris, réfléchis, ambitieux pour dessiner la ville de demain, votre ville, celle de vos enfants. C'est le cas avec **le grand Parc public de la Raude** sur lequel nous nous sommes battus pendant des années et qui accueillera dès 2023, outre un nouveau pôle petite enfance de 72 berceaux, les premiers aménagements du futur parc urbain de 6 500 m² et du futur groupe scolaire Samuel Paty avec 15 classes permettant de décongestionner les écoles du centre-ville.

C'est également le cas du **futur pôle de commerces et pôle médical** qui va arriver sur le site de l'ancienne Poste du Bourg et dont les travaux démarreront en 2023. Chaque fois, nous imaginons ces projets en faisant appel à des experts, des spécialistes, mais aussi en croisant les avis, en associant les habitants, les membres des Conseils de guartier ou ceux des Comités consultatifs que nous avons initiés.

Surtout, vous le savez, et mon équipe municipale aussi, nous sommes très attentifs à la gestion de l'argent public. Tassin la Demi-Lune n'est pas la commune la mieux gérée de la Métropole de Lyon par hasard. Je considère pour ma part qu'il n'y a pas de petites économies et qu'il nous faut avoir une vigilance de tous les instants, et s'assurer qu'un euro investi l'est pleinement au profit de l'intérêt de la ville, tout en favorisant l'emploi et le commerce de proximité. Ces efforts permanents nous permettent, dans le budget 2023, de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et de pouvoir préserver notre stratégie d'investissements, cela malgré la baisse des dotations de l'Etat et le peu d'engagement de la Métropole en matière de soutien aux projets d'investissement communaux.

Dans le contexte actuel de hausse des dépenses de gaz et d'électricité, et d'inflation des prix sur tous les achats, le fait d'avoir une collectivité rigoureuse, soucieuse des dépenses publiques, et d'avoir également anticipé les sujets de la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, nous permet malgré tout de maintenir notre programmation d'investissements en direction des grands projets de notre Ville et de poursuivre ensemble, la métamorphose de notre si belle commune de Tassin la Demi-Lune.

Fidèlement,

Maire de Tassin la Demi-Lune, Conseiller de la Métropole de Lyon

















Mercu is foun SOUP HERD supportment of FELICITATIONS).























25.11.22 - Cérémonie des récompenses sportives

La Ville de Tassin la Demi-Lune a organisé la traditionnelle cérémonie des récompenses sportives pour valoriser sportifs, bénévoles et dirigeants impliqués dans les associations de la commune. Accompagnés des membres de l'équipe municipale, le Maire **Pascal CHARMOT** et **Serge HUSSON**, adjoint délégué aux Sports, ont récompensé trois personnes par association.

2 29.11.22 - Venue d'un biologiste de renommée internationale

Claire SCHUTZ, adjointe à l'environnement, a accueilli le biologiste et spécialiste de la biodiversité, **Gilles BŒUF**, pour une rencontre inédite avec plus de 90 élèves de CM2 des écoles Prévert/Leclerc, Berlier-Vincent et Grange-Blanche.

L'ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle, et actuel président du Conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité a pu échanger avec les petits écoliers sur l'importance de la biodiversité et les enjeux du réchauffement climatique.

3 08.12.22 - Fête des Lumières

Le jeudi 8 décembre, la Ville de Tassin la Demi-Lune a lancé son dispositif d'illuminations lors de la traditionnelle Fête des Lumières!

Vous avez été nombreux à assister à cette soirée festive et conviviale et à célébrer la Fête du 8 décembre en participant aux animations organisées cette année sur la promenade des Tuileries! Pour l'occasion, déambulation aux lampions, spectacle extérieur burlesque de la Compagnie Kervan, et stands de petite restauration salée et sucrée, au profit des associations de la commune.

Déc. 2022La plus belle vitrine de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association Shop in Tassin et les élus de la Ville ont décerné au commerce MAMIE KOCOTTE le titre de la plus belle vitrine de Noël.

5 Déc. 2022 Des colis de Noël aux Seniors

Plus de 800 colis ont été distribués cette année aux aînés de + 85 ans avec des produits gourmands et qualitatifs issus des commerces de proximité de Tassin la Demi-Lune. La Ville a également offert un déjeuner de Noël le 25 décembre aux résidents de Beau Séjour qui ne pouvaient être avec leurs familles. Des opérations coordonnées par **Yohann HACHANI**, conseiller délégué aux Seniors, et auxquelles de nombreux élus sont venus prêter main forte (**Michèle JELEFF**, **Michel CADILLAT**, etc.).

6 30.11.22 Un arbre, un enfant

À l'initiative du Maire, **Pascal CHARMOT**, et de Claire SCHUTZ, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, la Ville de Tassin la Demi-Lune offre chaque année à chaque petit Tassilunois en première année de maternelle une plante dans le cadre du dispositif innovant « Un arbre, un enfant ». Pour chaque petite plante remise, la Ville s'engage chaque année à planter également un arbre sur le territoire communal, soit au total environ 600 arbres et arbustes remis ou plantés/an. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le plan Nature en ville mis en place par l'équipe municipale, vise à amplifier la végétalisation de la commune et réduire les îlots de chaleur, afin d'améliorer toujours plus le cadre de ville des Tassilunois.













Le budget 2023 :

des ressources préservées pour la suite du plan de mandat

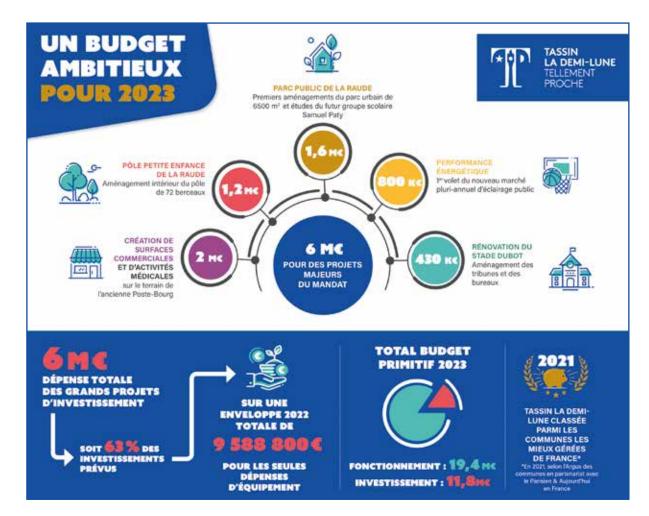


« Dans la continuité d'une gestion très maîtrisée, le budget 2023 garantit la préservation de nos ressources et la réalisation des projets du plan de mandat, structurants pour l'avenir de notre ville. »

Pierre BERGERET, adjoint aux finances

Si la Ville a inscrit un principe de **gestion vertueuse** dans toutes les composantes de son budget - fonctionnement et investissements - 2022 a été marquée par plusieurs facteurs incitant à une prudence renforcée : un contexte inflationniste inédit depuis des décennies, une hausse significative des coûts énergétiques (voir l'encadré sur l'éclairage public), une augmentation des charges de personnel due à celles du point d'indice de rémunération de la fonction publique et du SMIC se traduisant par un coût annuel supplémentaire de 250 K€.

Cette tendance incite la Ville à poursuivre sa démarche d'externalisation de certaines prestations espaces verts, propreté...



Les dépenses restent contenues : à Tassin la Demi-Lune, les charges de fonctionnement représentaient, en 2021, 681 €/habitant contre 1 360 € pour les communes de même envergure. Un effort particulier est porté sur les charges liées au personnel municipal, en veillant à respecter des priorités essentielles comme la sécurité dont les équipes (policiers municipaux et ASVP) ont été récemment renforcées. Et la Ville entend poursuivre en 2023 sa politique d'amélioration et de modernisation du patrimoine communal (éclairage public, informatique).

En ce qui concerne les investissements à venir, ces derniers portent sur le financement des projets structurants pour l'avenir de notre commune, poursuivis en 2023 :

- les travaux d'aménagement intérieur du Pôle petite enfance de la Raude qui accueillera 72 berceaux en 2024, l'aménagement d'un parc de près de 6 500 m² ainsi que la poursuite des études pour la construction de l'école Samuel Paty;
- la requalification du site de l'ancienne Poste du Bourg ;
- les premiers travaux de rénovation énergétique de l'éclairage public dans le cadre du marché notifié début 2023;
- la rénovation énergétique de l'école Leclerc-Prévert ;
- la réfection des tribunes (et des locaux d'activité en étage) du stade Dubot;
- différentes actions de développement durable (Plan Nature en ville, carrés potagers, opération 1 arbre 1 enfant, etc.).

Ces projets nécessiteront de nouveaux recours à l'emprunt, rendus possible grâce à un encours de dette réduit sur la période 2019-début 2022 et à une capacité de désendettement qui s'est améliorée ces dernières années. Mais dans un contexte de hausse des coûts d'emprunts, la Ville recherche activement des financements extérieurs auprès de différents partenaires.



Économies d'énergie :

la Ville adapte son dispositif d'éclairage public



L'éclairage public représente une part non négligeable du budget énergétique de la Ville. En 2022, malgré une recherche constante de maîtrise des coûts, ce poste a connu une hausse de 35 % en raison de la flambée des prix **de l'énergie.** Dans le cadre des mesures de réduction des consommations prises pour faire face à la crise actuelle, l'expérimentation de l'extinction totale des sources lumineuses sur la voie publique entre 00 h 30 et 5 h 30 est en viqueur depuis octobre 2022. Elle s'inscrit dans un dispositif global qui devrait se traduire par une baisse de 60 à 80 % des consommations liées à l'éclairage public. Et, plus largement, dans un plan déployant tout un ensemble d'actions à travers lesquelles la Ville s'engage sur les court, moyen et long termes (voir Le Mag' 78 ou sur le site de la Ville https://www.tassinlademilune.fr/accueil/actualites/ la-mairie/tassin-la-demi-lune-se-dote-de-son-plan-debaisse-de-consommation-denergie).







Une ville solidaire, une ville proche de vous



Tassin la Demi-Lune est une ville qui prend soin de ses habitants et la solidarité se traduit dans les faits.

Afin d'améliorer le quotidien des publics en difficulté, la Ville a développé ainsi un large panel de services, portés par des équipes bienveillantes à l'écoute de chacun. Par ailleurs, des dispositifs innovants, tels la Maison des Familles (voir en pages 12-13), procurent un soutien quotidien aux familles qui en ont besoin ainsi qu'un accompagnement en profondeur de la parentalité.

Trois maîtres mots guident ainsi l'action sociale de notre commune : accueillir, informer, aider.

3 questions à Caroline ACQUAVIVA

Adjointe à la Politique de la famille et de la petite enfance, Action sociale



Celle d'une solidarité active, concrète, qui s'adresse à tous les Tassilunois : les publics fragiles, les familles, les seniors, les tout-petits... En lien avec la volonté d'être « toujours proche » des habitants, de prendre soin d'eux, la Ville déploie de nombreux dispositifs d'accompagnement qui témoignent d'une attention, d'une écoute très fine des besoins. La dimension clé est celle du quotidien : nous sommes présents dans toutes ses composantes – difficultés liées à l'isolement, démarches pour demander des aides, découverte du lien parent-enfant, lieux d'accueil pour tous les petits, y compris porteurs de handicap...

Quelles sont les mesures les plus emblématiques de cette politique ?

Tout d'abord une forte dimension de prévention. Notamment dans la lutte contre la fracture numérique, qui concerne toutes les personnes qui n'ont pas accès facilement à l'informatique, certains seniors mais aussi des jeunes. Or, la quasi-totalité des démarches administratives se fait aujourd'hui en ligne. Nous avons donc affiné le dispositif permettant de faciliter cet accès à la dématérialisation (voir en page 12). Autre exemple : la mise en place du PCB (point conseil budget) pour toutes les personnes qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, risquent de se retrouver en précarité financière ou en surendettement, ou, plus simplement, ont besoin d'apprendre comment gérer un budget.

Quelles sont les mesures les plus récentes ?

L'action sociale de la Ville est en dynamique permanente pour essayer de répondre à tous les besoins. C'est le cas par exemple du chéquier famille dont l'évolution témoigne d'une politique familiale toujours plus ambitieuse (voir encadré). D'autres projets contribueront à amplifier notre accompagnement de la parentalité, à l'exemple de la ludothèque parents-enfants, ou encore du pôle Petite enfance de la Raude qui ouvrira ses portes en 2024.





SOUTENIR DES ACTIONS SOLIDAIRES

La Ville demeure attentive à apporter un soutien ponctuel à des actions solidaires importantes, à l'exemple de la mise à disposition de véhicules pour la Banque alimentaire ou la conférence Saint-Vincent de Paul, association qui œuvre pour l'aide alimentaire et la lutte contre la solitude.



Le CCAS:

au cœur du dispositif d'accompagnement de la Ville

Le centre communal d'action sociale de la Ville de Tassin la Demi-Lune joue un rôle central dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Ses équipes ont à cœur d'apporter le meilleur suivi aux situations individuelles – logement, aides sociales, violences intra-familiales... et de rechercher les solutions adaptées.

Le CCAS intervient sur de nombreux champs :

- services tels que les navettes, le portage de repas à domicile, Tassin Info Familles, informations diverses, logements d'urgence pour les femmes victimes de violences intra-familiales...
- aides financières : chèques seniors, petite enfance et famille, aide à la cantine...
- relais et intermédiaire pour des dossiers dont l'instruction relève d'une autre instance (CAF, Pôle emploi, associations d'aides aux réfugiés...).

Panorama des dispositifs

mis en place par la commune

UN FIL ROUGE: ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

▶ La Maison des assistantes maternelles

À mi-chemin entre l'accueil individualisé et collectif, la Maison des assistantes maternelles a ouvert le 1er janvier dernier. Ce projet soutenu par la Ville permet d'accueillir neuf enfants encadrés par deux assistantes maternelles qui peuvent partager leurs expériences professionnelles et développer une approche du travail en équipe. Une organisation tout à la fois rassurante pour les parents, stimulante et sécurisante pour les enfants.

► La Petite gare : pour les petits et les grands

Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) financé par la CAF, La Petite gare permet aux familles de **rencontrer gratuitement des professionnels de la petite enfance**. Un espace d'éveil est mis à disposition des enfants. Ce lieu de parole et d'écoute a pour objectifs de renforcer, de reconnaître et valoriser la fonction parentale, de favoriser la relation "parents-enfants" et de permettre l'adaptation des enfants à la collectivité. **Permanences le mardi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 en dehors des vacances scolaires.**

► Le chèque petite enfance

Les familles n'ayant pu obtenir une place en structures collectives municipales ou associatives peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, du chèque petite enfance. Ce soutien financier municipal s'élève à 60, 80 ou 100 € par mois. Peuvent en profiter les familles tassilunoises ayant un contrat avec une assistante maternelle ou une crèche privée pour un enfant de moins de 4 ans non scolarisé, si leur reste à charge est supérieur à 10 % après déduction du versement de la PAJE par la CAF.

► L'évolution du chéquier famille

Octroyé sans condition de ressources, le chéquier famille donne accès à **un large panel d'activités de loisirs, culturelles et sportives**. Auparavant réservé aux familles ayant 3 enfants (0-21 ans), il est désormais accessible dès le premier enfant, pour un montant de 35 €. En conséquence, il a pu être remis à 670 familles au bénéfice de 1 322 enfants en 2022, contre 239 familles et 834 enfants en 2021. **Depuis le 3 février 2023, il est octroyé dès l'âge de 3 ans.** Une belle évolution pour permettre aux petits Tassilunois de profiter d'une offre locale dynamique et diversifiée.





► Au côté des personnes en situation de handicap

La Ville s'implique à travers différentes actions pour **alléger le quotidien des personnes porteuses de handicap et de leurs familles**. En lien avec l'ADAPEI 69, elle s'investit ainsi depuis 25 ans dans la Fête de la Choucroute, un événement toujours très attendu, et confie de petits travaux aux pensionnaires de la résidence Plurielle. Par ailleurs, Tassin la Demi-Lune fait partie d'un groupement de six communes proposant des stages lors des vacances scolaires à des jeunes porteurs de handicap, âgés de 8 à 20 ans.

► L'accueil des enfants handicapés

C'est un sujet auquel la Ville porte une attention particulière dans le cadre de l'accueil occasionnel. À la crèche-pilote Gardelune, des équipes ont été formées avec le concours de l'association La souris verte. Un « compagnon thérapeutique » est venu pour accompagner un enfant autiste sur plusieurs matinées. La crèche dispose ainsi d'une expérience qu'elle partage avec les personnes souhaitant créer une structure adaptée – assistantes maternelles, éducatrices... –, mais est surtout à même d'offrir un accueil ponctuel aux enfants porteurs de handicap, dans les meilleures conditions. Pour en savoir plus, un document complet à télécharger sur le site de la mairie : tassinlademilune.fr/images/services/guide-handicap.pdf

▶ Les logements d'urgence pour les femmes victimes de violences intra-familiales

Prioritaire pour la Ville, ce sujet se traduit concrètement par une prise en charge globale des femmes devant fuir un compagnon violent : mise à disposition de cinq logements d'urgence, aide au relogement, accompagnement psychologique, soutien à la parentalité... C'est tout un réseau de partenaires locaux qui est ainsi à l'œuvre pour répondre aux besoins de femmes fragilisées par des situations parfois dramatiques et de leurs enfants. Contact : 04 72 59 22 30.



Rejoignez nos bénévoles!

Relais innovant et essentiel de notre action sociale, **la Maison des Familles** (voir pages 12-13) est animée par une équipe de professionnels et de bénévoles. Elle a toujours besoin de bonnes volontés pour accompagner l'aide aux devoirs des enfants.

La Ville recherche aussi des bénévoles pour **l'accueil des spectacles à l'Atrium**, des aides ponctuelles dans le cadre du **plan Canicule...**

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, aimez être en lien avec les autres, désirez agir pour contribuer à la qualité de vie de notre ville, n'hésitez pas à vous faire connaître!



POUR + D'INFORMATIONS:

Tassin Info Familles Service petite enfance de la Ville

06 88 30 02 36 tif@villetassinlademilune.fr



Zoom sur...

la Maison des Familles

Devenir parent, accompagner ses enfants pour qu'ils grandissent en s'épanouissant, concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle : ces enjeux sont au cœur du quotidien des papas et mamans de nos 6 000 petits Tassilunois.

Pour qu'ils puissent y répondre pleinement, la Ville déploie une politique ambitieuse et innovante.

C'est dans ce cadre que la Maison des Familles a été créée fin 2019.

Implantée dans un bâtiment chargé d'histoire, conçue comme un havre de paix avec ses jardins au cœur de la ville, la Maison des Familles est un lieu unique, ouvert et bienveillant.

Toute l'année, ses équipes conjuguent écoute, ressources, conseils, rencontres... afin d'accompagner la parentalité de la naissance jusqu'au lycée, dans toutes ses dimensions éducatives, ludiques, affectives et psychologiques. Elle est aussi un lieu intergénérationnel,

qui s'attache à préserver le lien entre les plus jeunes et leurs aînés et à accompagner l'avancée en âge. **Trois piliers forts** structurent les services proposés :

BIEN GRANDIR

Accompagner les parents dans toutes les étapes de la vie d'un enfant : de la naissance à l'entrée en maternelle et jusqu'au lycée, du soutien à l'orientation scolaire, ou encore en cas de difficulté passagère ou durable.





- Tassin Info Familles: ce service personnalisé est le point d'entrée unique pour accompagner les parents dans leur projet d'accueil de leur jeune enfant. Il les informe sur l'ensemble des modes de garde (collectif et individuel), les modalités de pré-inscription à la commission d'admission des places en crèche et les aides financières (CAF, chèque petite enfance). Les rendez-vous au TIF peuvent être pris en ligne sur le portail citoyen ou par téléphone au 06 88 30 02 36.
- Aide aux devoirs pour les élèves de primaire, les mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 45. Sur inscription au 04 78 73 18 14.
- Médiation familiale pour les conflits intra-familiaux par l'UDAF, le jeudi de 14 h à 17 h. Sur rdv au 06 12 63 01 54.

BIEN VIVRE

Permettre à chaque personne de prendre soin d'elle, de son couple et de sa relation avec les autres. Favoriser le lien intergénérationnel. Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches, ainsi que l'avancée dans l'âge des aînés pour les aidants et leurs proches.

- Accompagnement vers un emploi choisi, avec Marie-Pierre CROS, coach professionnelle, les mardis de 9 h à 12 h.
- Sur rdv au 06 43 63 21 02.
- Atelier mémoire senior « Remue-Méninges » animé par le Centre Social de l'Orangerie, les mardis et jeudis de 10 h à 12 h.
 Sur inscription au 04 78 34 14 82.
- Atelier Halte Relais France Alzheimer, pour les aidants et les malades un jeudi sur deux, de 14 h à 16 h 30 et un vendredi sur deux, de 15 h à 17 h 30.

Sur inscription au 06 14 06 65 85.

• Atelier Mémoire France Alzheimer pour les malades au stade léger ou modéré, un vendredi sur deux de 10 h à 12 h.

Sur inscription au 06 14 06 65 85.

 Atelier Ex-Aidants France Alzheimer un lundi sur deux de 15 h 30 à 17 h.

Sur inscription au 06 14 06 65 85.

BIEN DANS SON QUOTIDIEN

Former à l'utilisation des outils numériques. Accompagner les Tassilunois dans leurs démarches administratives. Permettre la médiation familiale, ou encore apporter des conseils juridiques.

- Conciliateur de justice, un mardi sur deux, de 8 h 30 à 12 h.
 Sur rdy au 04 72 59 22 11.
- Permanences d'Accompagnement aux démarches administratives et sociales (formalité papier, téléphonique ou en ligne).

Les mercredis et vendredis (Amely) de 9 h à 12 h.

Sur rdv au 04 78 73 18 14.

 Permanences d'Accompagnement à l'inscription logement en ligne (ex.: Action logement, Bienveo, Ehpad, etc.).
 Les mardis de 14 h à 16 h.

Sur rdv au 04 72 59 22 30.

 Permanences d'Accompagnement à l'utilisation des smartphones, tablettes, ordinateurs.

Les jeudis de 9 h à 12 h.

Sur rdv au 04 78 73 18 14.

• Conseil juridique en droit de la famille par une avocate.

Le 2^e vendredi du mois.

Sur rdv au 07 51 68 46 79.

La Maison des Familles organise également des rendez-vous ponctuels qui déclinent des thématiques spécifiques sur un trimestre.

Conférences, ateliers et rencontres s'inscrivent ainsi dans une programmation riche et rythmée.

MAISON DES FAMILLES
Jardins de l'Hôtel de Ville | 13 avenue <u>Leclerc</u>

Contact:

- par téléphone : 04 78 73 18 14
- par mail: maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr

https://www.facebook.com/MaisonDesFamillesTLDL

Quand nos balcons se mettent au vert

Pour inverser la tendance d'un urbanisme très minéralisé par les choix architecturaux des précédentes décennies, la Ville de Tassin la Demi-Lune s'est engagée dans un ambitieux Plan Nature en ville. De nombreuses actions commencent à être déployées pour renforcer la présence du végétal dans notre commune et les bienfaits qui l'accompagnent. Zoom sur le potager-composteur, innovation emblématique d'une écologie positive nouvelle génération.

« Verdir » la ville permet des **améliorations significatives** : lutter contre les îlots de chaleur, ramener de la biodiversité et reconnecter ainsi les habitants à la nature, diminuer la pollution de l'air. Dans le cadre du Plan Nature en ville, les parcs et jardins jouent un rôle important, à l'exemple du **futur Parc de la Raude avec sa forêt urbaine de 6 500 m²**.

De manière innovante, la Ville a souhaité déployer cette démarche en direction des espaces privés, et plus particulièrement des **88 % des ménages tassilunois** qui vivent en appartement, sans accès à un jardin privé ou collectif. Le projet repose sur **un dispositif collaboratif**: embarquer **300 foyers** dans cette belle aventure, à raison de **100 chaque année**, pour les inviter à installer **un potager-composteur** sur un balcon, et contribuer à alimenter une base de données environnementales.

Oui, vous avez bien lu un potager ! Un projet rendu possible grâce à une invention aussi astucieuse qu'esthétique de **la start-up locale Ceercle** : **un potager-composteur de balcon**. Le principe est très simple : un contenant en terre cuite de fabrication artisanale, un lombricomposteur et un ou plusieurs étages dans lesquels sont disposés terreau et jeunes pousses. **On peut y cultiver aromates, fruits et légumes et y composter ses épluchures** – jusqu'à 80 kg par an. Au-delà de la participation à la végétalisation de la ville via la culture globale de 18 000 plants, ce dispositif expérimental pourrait permettre **la valorisation de 36 tonnes d'épluchures et autres déchets organiques sur 3 ans**.

Grâce à sa conception, ce potager-composteur ne génère **ni odeur ni moucheron**. S'agissant d'une expérimentation, des données environnementales seront collectées – exposition des potagers, choix des plants, nature de l'ensoleillement... – et **chaque participant pourra ainsi apporter sa contribution** à l'une des actions les plus novatrices du Plan Nature en ville **en matière d'écologie positive**. Il sera également en lien avec les autres foyers-tests, devenant **partie prenante d'une communauté de jardiniers pas comme les autres**. Pour les enfants, ce sera une manière idéale de leur apprendre à faire pousser fruits et légumes... et de leur donner envie de manger ce qu'ils auront eux-mêmes plantés et récoltés!



Potager-composteur, mode d'emploi

Lors de la réception du potager-composteur accompagné des vers, terreaux et plants, chaque foyer-test est formé à la lombriponie® – la culture des plants sur substrat grâce au lombricompostage. Les manipulations à effectuer sont extrêmement simples et consistent, une fois les jeunes pousses plantées, à alimenter le lombricompost par des épluchures et du carton et à arroser les pots du Ceercle régulièrement au moyen du « thé de compost » liquide récupéré.

EN PRATIQUE

Pour la première des trois vagues de l'opération (2023, 2024 et 2025), et après une phase de candidature au mois de février, 100 foyers viennent d'être sélectionnés en fonction de leur lieu de résidence, afin d'avoir un panel le plus représentatif possible des différents quartiers de la ville.

Vous souhaitez suivre l'aventure ? Rendezvous sur nos réseaux sociaux pour avoir <u>des nouvelles régulières!</u>



Top départ pour le projet d'aménagement du Parc public de la Raude

À l'occasion du Conseil municipal du 14 décembre dernier, le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire Samuel Paty et l'aménagement du Parc public de la Raude a été nommé. Ce projet prioritaire du plan de mandat porte sur l'aménagement d'un parc public d'environ 6 500 m² et d'un nouveau groupe scolaire de 15 classes au sein du Parc public de la Raude, pouvant accueillir également des activités périscolaires et extrascolaires.

L'objectif est la création d'équipements publics ambitieux en termes de **cibles environnementales** et de **développement durable** tant pour le parc que pour le groupe scolaire. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux a été estimée à 12 M€ HT.

Un concours restreint a été lancé le 11 avril 2022, avec **74 candidatures reçues**. Le jury de concours, composé des membres de la commission d'appels d'offres, de 5 personnalités qualifiées et de 4 personnalités présentant un intérêt particulier pour le projet, a examiné les dossiers lors de sa réunion du 2 juin 2022 sur la base de **3 critères** : la qualité architecturale des références et le nombre de références de nature équivalente et/ou de complexité équivalente, pour l'architecte et pour le

concepteur-paysage, le nombre de références de nature équivalente et de complexité équivalente.

Parmi l'ensemble des candidatures jugées conformes, **3 équipes pluridisciplinaires ont été admises à présenter un projet** : TECTONIQUES, architecte mandataire et ITINÉRAIRE BIS, concepteur paysagiste ; BRENAC & GONZALES, architecte mandataire et 22°, concepteur paysagiste ; et VURPAS, architecte mandataire et BASE, concepteur paysagiste.

Le jury de concours s'est réuni le 10 novembre et a délibéré à l'unanimité en faveur de VURPAS, architecte mandataire et BASE, concepteur paysagiste. Les premiers travaux concerneront le parc et devraient débuter à l'automne 2023.







Soirée grand public :

« Entrez dans la danse! »

Notez précieusement cette date dans vos agendas : le vendredi 30 juin 2023, un grand événement ouvert à la participation du public, donnera le coup d'envoi à tout un week-end de danse, en ouverture cette année de la programmation des Estivales Tassilunoises.

Que vous soyez amateurs, passionnés, en famille, entre amis, à deux ou en solo, venez participer à cet événement qui sera un grand moment de joie partagée pour célébrer les premiers jours de l'été. **Cinq séances d'apprentissage et de répétitions** ont été programmées avec la compagnie Hallet Eghayan qui accompagne ce projet. La première a eu lieu le 11 février mais il n'est pas nécessaire de venir à chaque séance, les danses apprises étant reprises à chaque fois.

Les prochaines auront lieu les 8 avril et 20 mai à l'Espace culturel L'Atrium et les 11 mars et 10 juin au Gymnase des Genêtières.

+ d'infos et inscriptions : Ville de Tassin la Demi-Lune <u>Imathieu@villetassinlademilune.fr</u> - 06 69 49 87 16



Testez le parc à vélo derrière L'Atrium

Un parc à vélo sécurisé a été installé par la Ville, Avenue des Cosmos, à proximité immédiate de l'Espace culturel L'Atrium.

Ce parc, accessible gratuitement aux usagers, et entièrement financé par la Ville, est équipé de 25 racks, 2 bornes de recharge pour les vélos électriques, 16 casiers avec prises intégrées et une station de pompage manuelle. Il est également doté d'une cuve de récupération des eaux pluviales, réutilisées pour l'arrosage des espaces verts, et de huit panneaux solaires qui assurent l'autonomie du site. Une caméra de vidéo-protection a été installée.

i + d'infos : Voirie@villetassinlademilune.fr

Trottinettes:n'oublions pas les règles de (bonne) conduite!



Si la trottinette peut représenter un mode pratique pour se déplacer en ville, on oublie trop souvent qu'elle emprunte la voie publique et que son utilisation répond en conséquence, non seulement aux règles de courtoisie élémentaires, mais surtout à des obligations de sécurité routière comme le montre ce visuel : écouteurs ou casque audio interdits, vitesse maximale à 25 km/h, sans oublier les équipements dont la trottinette doit être impérativement pourvue.

En cas d'infraction, **des sanctions** sont prévues :

- Non-respect des règles de circulation et/ou plus d'une personne sur le véhicule : **35** €
- Non-port d'équipement rétro-réfléchissant en cas de mauvaise visibilité : **35** €
- Circulation sur le trottoir et/ou débridage de l'engin : **135** €
- Rouler avec un engin dont la vitesse par construction est supérieure à 25 km/h : 1500 €

Lancement du dispositif

« FR-Alert »

La multiplication des crises, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine, a conduit l'État à revoir les dispositifs d'alerte et d'information des populations. Le nouveau **système « FR-Alert »** repose sur une technologie utilisant les ondes radio. Elle permet de diffuser **des messages d'alerte via des notifications sur les téléphones mobiles** dotés de la 4G et de la 5G. Pour les téléphones 2G et 3G, ce sont des SMS géolocalisés qui transmettent ces messages.

En cas d'incident majeur, plusieurs millions de messages peuvent être envoyés en quelques minutes sur un territoire donné, y compris aux personnes de passage. Ils renseignent notamment sur la nature du risque, sa localisation, la fin de l'alerte... Aucun téléchargement n'est nécessaire.

Les événements qui peuvent faire l'objet d'une notification d'alerte sont les suivants :

- événements naturels : inondation, tempête et cyclone, incendie, tsunami, éruption volcanique...;
- accidents biologiques, chimiques, nucléaires: pollution, fuite de gaz, incident nucléaire...;
- dangers sanitaires : épidémie, pandémie, incident agro-alimentaire... ;
- incidents technologiques et industriels: panne des moyens de télécommunication, accidents graves sur les réseaux routiers, ferroviaires ou aériens, incident industriel...;
- événements graves de sécurité publique, attentat terroriste.

Le Forum Seniors 2023

Rendez-vous annuel gratuit organisé depuis 2017 à l'intention de nos aînés (+ 60 ans), le Forum Seniors présente toute la palette de **services dédiés au bien-être, aux animations et activités, aux mobilités et plus globalement à l'accompagnement dans l'âge**. Comme chaque année, de nombreux exposants seront présents à l'Espace culturel L'Atrium : services municipaux, associations, entreprises locales, établissements pour personnes âgées, professionnels paramédicaux. À noter qu'une **nouvelle thématique** sera abordée dans cette édition : **l'emploi des seniors**.

EN PRATIQUE : Samedi 25 mars de 10 h à 17 h | Espace culturel L'Atrium Accès gratuit | Pour les + de 60 ans





▶ Crèches

La Commission d'admission des places en crèche pour les entrées en septembre 2023 se déroulera **le lundi** 22 mai 2023.

Pour effectuer votre pré-inscription à la commission d'admission, veuillez prendre RDV en ligne au « Tassin Info Familles » via le portail citoyen: https://tassinlademilune.portail citoyen.eu ou par téléphone au 06 88 30 02 36.

Clôture des inscriptions : 5 mai 2023.

▶ Écoles

À partir de **début mars** : ouverture des inscriptions scolaires, sur le portail citoyen pour les niveaux de petite section, CP et nouveaux arrivants.

Belle Ère Café:

un lieu de vie ludique et inclusif

Depuis mi-décembre 2022, après cinq mois de travaux dans l'ancienne boulangerie du quartier des 3 Renards, un nouvel établissement à la devanture chaleureuse a ouvert ses portes. Un café pas tout à fait comme les autres, pour un projet tourné vers l'inclusion des personnes porteuses de handicap.





Belle Ère Café est l'aboutissement d'un long travail de réflexion de l'association ACOLEA reconnue d'utilité publique et qui intervient, entre autres, dans le domaine de l'habitat et du handicap.

Adossé à un autre projet, celui d'un **Domicile Collectif Renforcé** (DCR), le café ludique est géré par six personnes en situation de handicap. Marion, Véronique, Gaëlle, Fabrice, Quentin et Haroune, épaulés par trois éducatrices, assurent ainsi ensemble la gestion, le service et l'animation du lieu.

Soutenus par les élus de Tassin la Demi-Lune, en particulier Ghislaine BOUVIER, adjointe déléguée aux Commerces et au Logement et Jacques BLANCHIN, adjoint délégué au Handicap, les salariés du café y trouvent l'opportunité d'acquérir des compétences professionnelles importantes : l'accueil du public, l'animation, la vente, la gestion des stocks. Mais aussi et surtout, ils se constituent ici un réseau social et amical.

Ouvert à tous les Tassilunois, Belle Ère Café est une association où l'adhésion est gratuite et s'accompagne de la signature d'une charte de bon comportement. Y sont proposés des produits éco-responsables et locaux : thé, café torréfié dans la région lyonnaise, bière de la brasserie Demi-Lune, vins de pays, petites pâtisseries et même du pain artisanal, comme un clin d'œil à l'ancienne vocation du lieu!

C'est enfin un espace de rencontre où une centaine de jeux de société est mis à disposition. Les projets d'animation sont également nombreux avec, à venir, des expositions, concerts et soirées-débats. À découvrir sans plus tarder !

i Belle Ère Café 15 place des 3 Renards Du mercredi au samedi : 10 h 30 - 18 h 30



Voyages Philibert:

pour voyager l'esprit tranquille

Depuis le printemps dernier, Voyages Philibert a repris les locaux de l'ancienne agence Berthelet Voyages sur la place de l'Horloge. Une belle entreprise familiale et régionale bientôt centenaire, qui a su s'adapter aux évolutions constantes du monde du tourisme.

Depuis plus de 40 ans, l'enseigne Voyages Philibert est spécialisée dans la conception de séjours et de circuits clés en main, en France comme à l'étranger. À la fois autocariste et organisateur de voyages, le groupe Philibert a pour ambition, depuis trois générations, de faire parcourir le monde à ses clients en toute quiétude.



Avec des départs « près de chez soi » et un accompagnement sur mesure, Voyages Philibert souhaite garantir un voyage adapté aux exigences d'une clientèle qui souhaite partir l'esprit tranquille. « Avec la crise COVID-19, les clients veulent voyager bien assurés » explique Mehdi ELKHABOUCHE, le responsable de l'agence. Grâce à un large panel de garanties, incluant des clauses complémentaires liées aux épidémies et pandémies mais aussi une assistance téléphonique 7J/7, 24H/24, il est désormais possible de parcourir le monde sereinement.

C'est donc dans un cadre chaleureux et rassurant que Mehdi et Lauryn, eux-mêmes passionnés de voyages, vous conseilleront sur vos projets de vacances.

Tous les horizons sont concernés : **France, Europe, Asie, Amérique ou encore Afrique**, une seule promesse de leur part : « *le voyage commence 5 place Pierre Vauboin !* ».

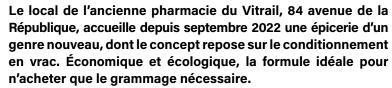
Voyages Philibert - 5 place Pierre Vauboin 04 74 02 83 20 - voyagesphilibert.fr

Du mardi au vendredi : 10 h - 13 h | 14 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 13 h | 14 h - 16 h

Une épicerie

« sur mesure »



Les bonnes pratiques « anti-gaspillage » sont aujourd'hui de plus en plus courantes dans nos modes de vie. C'est notamment pour cette raison que Vanessa CARAYOL, avec l'appui de son mari Jérôme, a décidé





d'ouvrir ce commerce en franchise. La Mesure est une épicerie qui propose des produits éco-responsables et locaux, vendus en vrac et au poids. De l'alimentaire bien sûr (salé, sucré, épices, café, thé, miel, sirop, bières...) mais aussi des produits d'hygiène ou d'entretien de la maison, le tout reposant sur le même principe : vous choisissez un contenant souple ou rigide (que vous pouvez également apporter de chez vous), vous le remplissez selon votre besoin et vous le pesez. Une étiquette est alors éditée et il n'y a plus qu'à payer en caisse.

Supprimant ainsi **les emballages superflus**, cette expérience d'achat originale bénéficie en outre des conseils de Vanessa qui connaît parfaitement tous les produits qu'elle a sélectionnés et dont elle parle avec passion.

La boutique est chaleureuse et elle-même très orientée vers le **développement durable**. Aménagée avec du mobilier en bois de fabrication française et assemblé sans clous ni vis, elle propose différents univers bien identifiés, entre liquide, solide, alimentaire et non-alimentaire. À découvrir sans plus tarder!

La Mesure - 84 avenue de la République 09 79 08 95 40 - <u>lamesure-boutiques.fr</u> Du mardi au samedi : 9 h 30 - 13 h 30 | 15 h - 19 h

Dimanche: 9 h 30 - 12 h 30





Permanences du Maire et des élus

Le Maire de Tassin la Demi-Lune, Pascal CHARMOT, et les élus de l'équipe municipale vous reçoivent régulièrement lors de permanences en mairie et au plus près de votre quartier tout au long de l'année.

PROCHAINES PERMANENCES DU MAIRE (entretiens individuels et sans rendez-vous):

- ► En mairie Hôtel de Ville
 - Samedis 18 mars et 29 avril de 9 h à 11 h 30
- **▶** Dans votre quartier
 - Samedi 4 mars de 9 h à 11 h 30 : Quartier Hôtel de Ville – 3 Renards
 - Samedi 1^{er} avril de 9 h à 11 h 30 : Quartier Montpinot – Le Bourg

PERMANENCES DE VOS ÉLUS:

tassinlademilune.fr/mairie/ le-maire-et-les-elus

Prochain conseil municipal

Mercredi 5 avril à 19 h à l'Hôtel de Ville

Nous vous rappelons que la séance est ouverte au public.

Les rendez-vous à ne pas manquer!

CULTURE

Retrouvez l'ensemble des prochains rendez-vous culture, organisés par la Ville de Tassin la Demi-Lune, à l'Espace culturel L'Atrium!

► Les spectacles :

Samedi 18 mars à 20 h 30 : LOTO 3000

Samedi 1er avril à 20 h 30 : FÉMINISTE POUR HOMME

Jeudi 27 avril à 20 h 30 : POKEMON CREW

Billetterie: atrium-tassin.fr

- ▶ Jeudi 16 mars à 18 h 30 : conférence-rencontre Histoire des psychédéliques | Entrée libre Par Luc Zimmer (conférencier, chercheur et professeur d'université) dans le cadre de la 25° édition de la semaine du cerveau, en partenariat avec le CNRS.
- ▶ 31 mars-1er avril : une sélection Suspense, en partenariat avec Quais du polar | Entrée libre
 - Vendredi 31 mars à 19 h : Projection d'un film policier
 - Samedi 1^{er} avril à 11 h: rencontre-dédicace avec la journaliste et romancière Élise Costa qui présentera son livre Les Nuits que l'on choisit.
 - Samedi 1^{er} avril à 14 h : création numérique d'une fiction interactive à choix multiples, sur le modèle des livres dont vous êtes le héros.
 - Samedi 1^{er} avril : jeu d'enquête à la Médiathèque Public familial dès 8 ans. Venez avec votre smartphone pour collecter plus d'indices!
- ▶ Jeudi 6 avril à 14 h 30 : comité lecture *Prix Summer*

La Ville de Tassin la Demi-Lune organise un comité de lecteurs pour participer à la 6° édition du *Prix Summer*, dans le cadre de la Fête du Livre de Bron. Venez découvrir et échanger sur la sélection du *Prix Summer* et le coup de cœur des lecteurs tassilunois. Public adulte. **Infos sur tassinlademilune.fr**

JEUNESSE

- ▶ Samedi 8 avril à 10 h : grande Chasse aux œufs | Jardins de l'Hôtel de Ville
 - Suivie d'un tirage au sort et de remise de gros œufs au chocolat pour les 4 gagnants. Des énigmes à résoudre en famille dès le 1^{er} avril (deux livrets disponibles en mairie ou sur le site internet, pour les plus petits et les plus grands), afin de participer au tirage au sort. Des ateliers créatifs seront mis en place le matin à la Maison des Familles.
- ➤ Samedi 15 avril : salon jobs d'été de 10 h à 14 h | Espace culturel L'Atrium À l'attention des jeunes de 17 à 25 ans, en recherche d'emplois pour la période estivale.

Rencontres avec des professionnels de l'emploi dans les domaines de la restauration, hôtellerie, grande distribution, services, élaboration d'une stratégie de recherche efficace, coaching, aide à la rédaction de CV...

Semaine du 10 avril : chantiers jeunes | Candidatures en ligne 6 jeunes de 15 à 17 ans, tous les matins.



► Croq'un conte | Médiathèque Médialune

- Mercredi 22 mars : *Printemps des poètes* pour petites oreilles
- Mercredi 5 avril : Les poules et les œufs
- Mercredi 19 avril : C'est le printemps !
- Mercredi 3 mai : contes par Jean-Philippe Bigorre

Horaires : 10 h 30 pour les 2-3 ans et 11 h pour les plus de 4 ans. **Entrée libre | Sans réservation.**

MAISON DES FAMILLES

► Samedi 18 mars de 10 h à 12 h :

Conférence participative sur l'éducation à l'égalité des sexes : L'égalité des sexes, ça commence dès l'enfance!

Samedi 25 mars de 10 h à 12 h :

Atelier participatif pour les collégiens (11/15 ans) et leurs parents autour de l'égalité filles/garçons

Du 20 au 25 mars : Semaine Nationale de la Petite Enfance

Les crèches, les micro-crèches, les relais Petite Enfance, le lieu d'accueil parents-enfants La Petite gare, et les assistantes maternelles de la ville se mobilisent pour proposer **une semaine riche d'animations et d'expériences** aux enfants et à leurs familles :

- chaque jour, des temps de jeux communs entre les enfants, parents et les professionnels, un café des parents à partir de 8 h 45 au relais Petite Enfance La Petite Ourse :
- mercredi 22 mars, des ateliers d'art et de motricité à l'Espace Jules Ferry de 9 h à 11 h 30 (enfant de moins de 4 ans);
- samedi 25 mars, portes ouvertes au Pôle Petite Enfance du Pont d'Alaï (35 chemin de la Poterie à Francheville): visite des locaux de la crèche et du Relais Petite Enfance, conférence gratuite autour de la « communication bienveillante dans l'éducation de ses enfants » de 10 h à 12 h. Inscription au 04 78 73 18 14.



Jeudi 23 mars 2023 : La Grande Lessive^{*}

Les structures d'accueil petite enfance, les assistantes maternelles, les écoles, les centres de loisirs, la résidence Beauséjour, les usagers de l'Espace culturel L'Atrium et tous les Tassilunois sont conviés à participer à cette nouvelle édition.

Des fils à linge seront tendus dans les différents quartiers de la ville afin que les enfants et les adultes puissent exposer leurs œuvres : Hôtel de Ville, écoles, Espace culturel L'Atrium, jardin de la Résidence Beauséjour, centre social de l'Orangerie, Pôle Petite Enfance du Pont d'Alaï, parkings de la crèche La Capucine et des Beaux Ombrages.



De bons petits plats livrés à domicile par les Menus Services

Savourer chez soi un menu comme au restaurant, c'est le défi relevé par Les Menus Services, société de services à la personne, spécialisée dans la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées.

Une offre large pour toutes les envies

Forts d'une expérience de 11 ans dans le portage de repas à domicile, Les Menus Services, ce sont des menus à la carte avec un large choix de plats pour une alimentation variée et équilibrée: des recettes traditionnelles de saison, de délicieuses soupes de légumes frais, des purées de fruits maison ou encore des desserts pâtissiers gourmands. Compter à partir de 13,15 € (9,15 € après aides fiscales).

Un repas gastronomique à déguster chez soi

Les grands gourmands seront séduits par les délicieuses recettes concoctées par le célèbre traiteur Pignol, membre des Toques Blanches. Les plats sont riches en saveurs, hauts en couleurs et suivent le rythme des saisons. Sont proposés par exemple : opéra de saumon fumé, quenelle lyonnaise sauce Nantua et son flan de légumes, tarte fine aux pralines. Chaque menu est accompagné d'un pain artisanal. De quoi ravir les papilles ! Compter 21,40 € le repas livraison comprise (17,36 € après aides fiscales).



Un service de qualité

Les repas sont livrés tous les 2 jours à heure fixe et adaptée (entre 8h30 et 12h) et avec le sourire! Le livreur est toujours le même et une relation de confiance s'instaure.

Les seniors et leur famille savent qu'ils peuvent compter sur Les Menus Services chaque jour de l'année.

Alors faites un essai, c'est sans engagement!

LYON NORD OUEST 04 72 32 15 74



En partenariat avec







BURGERS
BURGERS

BURGERS

DAPA

OÙ NOUS TROUVER?

2 PLACE DE LA GARE
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

EN LIVRAISON ET À EMPORTER

Opposition municipale

Mieux vivre à Tassin

Il y a 10 ans, le 21 mars 2013, un groupe de Tassilunois engagés se lança dans la création d'un mouvement politique qui deviendra Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune.

L'objectif était ambitieux, mais l'histoire leur montra qu'il était réaliste : rassembler toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes pragmatiques.

10 ans après, nous continuons à porter haut les valeurs fondatrices de notre mouvement et vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre.

Afin de fêter dignement cet anniversaire, nous vous donnons rendez-vous pour une grande fête populaire le jeudi 29 juin !

À vos côtés.

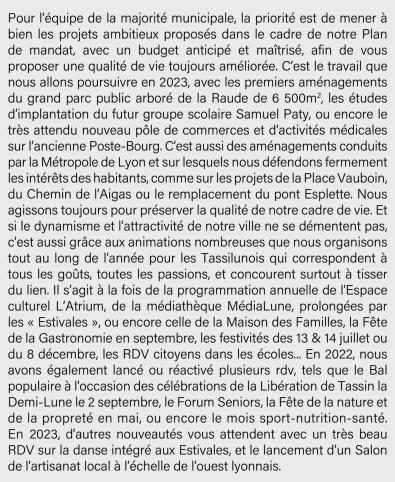
J. RANC, L. du VERGER, F-A. JOLY, M. MARGERI, Y. MEJAT, M. ESSAYAN, C. VERNET et B. FERRAND contact@mieuxvivreatassin.fr – 07 83 89 81 27

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

Majorité municipale

Avec vous, toujours pour Tassin



Ce lien direct avec vous, nous y tenons tout particulièrement, et nous l'entretenons quotidiennement. Il a été encore renforcé depuis le début du mandat, avec les comités consultatifs thématiques, en complément des Conseils de Quartier, pour toujours mieux vous associer aux décisions et aux projets de notre ville. C'est tout le sens de notre engagement pour Tassin la Demi-Lune!



